

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE RURALE DE GOLLE

PROCES VERBAL DE SESSION

L'an deux mille vingt-deux, les Vingt un (21) et Vingt-deux (22) Juillet, s'est tenue dans la salle de réunion habituelle de la mairie de la commune rurale de Gollé la 2ème session ordinaire au titre de l'année 2022 du conseil municipal sous la présidence de M. Ibrahim GARBA, maire de ladite commune, président du conseil.

Une session ayant pour ordre du jour :

- Lecture et amendement du procès-verbal de la 1ère session ordinaire au titre de l'année 2022 ;
- Projet de réactualisation du plan de développement communal ;
- Bilan de l'exécution du budget communal 2022 à mi-parcours ;
- Divers.

ETAIENT PRESENTS

- Le secrétaire général du département de Dosso ;
- Le Maire et son adjoint ;
- Les élus locaux ;
- Le représentant du sultan (chef secteur) ;
- Les responsables des services techniques communaux ;
- Et autres invités. (Ci-joint la liste de présence)

Le quorum étant atteint, le maire a procédé aux mots de bienvenue, puis se sont suivies une Fatiha d'ouverture prononcée par un participant et la présentation de ses derniers.

Le Maire procéda à la lecture des points inscrits à l'ordre du jour avant de les soumettre aux amendements et adoption par le conseil.

C'est ainsi que l'ordre fut amendé afin d'inscrire un point essentiel : Bilan de l'exécution du budget communal 2022 à mi-parcours.

En effet, l'ordre du jour fut adopté unanimement.

Ensuite le secrétaire général de la préfecture de Dosso a pris la parole en félicitant en particulier le maire et en général l'ensemble des conseillers municipaux car la commune rurale de Gollé est la première commune parmi les communes du département à tenir sa deuxième session ordinaire au titre de l'année 2022 et il a également apporté des appuis conseils sur les préoccupations du moment dont entre autres la gestion de la commune, le recouvrement, la cohésion sociale etc....

Il a également fait cas de la situation sécuritaire qui menace notre département et en appel à la vigilance et la collaboration de tout un chacun pour en faire face.

En effet nous avons observés une pause déjeuner et prière à 14h.

Les travaux ont débuté après la pause en entamant le premier point inscrit à l'ordre du jour.

1-LECTURE ET AMENDEMENT DU PROCES-VERBAL DE LA SESSION PRECEDENTE

Après lecture du procès-verbal, ce dernier a été mis à la disposition du conseil pour amendements et adoption.

C'est ainsi que quelques corrections ont eu lieu et le procès-verbal fut adopté.

2-Projet de réactualisation du plan de développement communal

Le second point, relatif à un projet de réactualisation du plan de développement communal expiré depuis 2017.

Un document d'une importance capitale car il est le poumon de la bonne gestion et le développement d'une collectivité. C'est ainsi dans le souci d'aider notre commune, un partenaire à savoir le programme d'appui aux collectivités territoriales (PACT) a bien voulu nous apporter son appui en finançant la réactualisation du PDC de la commune.

Cependant une pause prière a été observée aux environs de 16 heures. Après la prière, le Maire a levé la séance afin de permettre aux participants de pouvoir rentrer tôt vue l'état des routes en ses moments de pluies.

Cet évènement marque la fin des travaux de la première journée.

DEUXIEME JOURNEE

Le Vendredi 22 Juillet, les activités de la seconde journée ont débuté aux environ de 9Heures.

3- Bilan de l'exécution du budget communal 2022 à mi-parcours

Avant de débiter les débats, une Fatiha a été prononcée par un participant et ensuite le troisième point inscrit à l'ordre du jour a été entamé.

Il a été demandé au receveur municipal de la commune de faire une exposition du budget exercice 2022 à mi-parcours afin de permettre au conseil de s'imprégner de l'évolution de l'exécution du budget sept mois après son adoption en sa mise en vigueur.

Le receveur a eu à exposer brièvement l'exécution du budget sur sa partie fonctionnement mais aussi sur les investissements. C'est ainsi que pour finir il a expliqué que l'exécution du budget se situe à 16%.

En effet, après une longue discussion sur ce point, le conseil a décidé d'entamer de nouvelles approches surtout en sensibilisant la communauté sur le paiement de leurs taxes municipales.

Après un débat fructueux, une pause intervient au environ de 14h30min afin de pouvoir effectuer la prière et la pause déjeuner.

Les travaux ont repris avec le quatrième point inscrit à l'ordre du jour à savoir les divers.

4-DIVERS

Ce point a fait l'objet de beaucoup de discussions dont entre la question des problèmes qui peuvent survenir en cette saison d'hivernage entre agriculteurs et éleveurs.

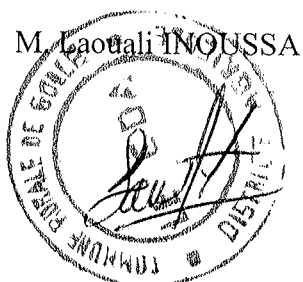
En effet, le conseiller Yayé Amadou a appelé à une sensibilisation à tous les niveaux avec les acteurs clés. Il a également fait cas d'une éventuelle réunion avec ses mêmes acteurs pour la fixation de la libération des champs après les récoltes.

A la clôture de la session, le président du conseil a largement salué la promptitude avec laquelle les conseillers ont répondu à l'appel et participé aux débats.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance à 16h.

Le Rapporteur

M. Laouali INOUSSA



Le Président du Conseil

M. Ibrahim GARE

